

RESOLUTION

La Chambre des Députés

- vu le rapport du réviseur des comptes du Médiateur qui estime que «A notre avis, le tableau de synthèse du compte du Secrétariat du Médiateur du Grand-Duché de Luxembourg pour l'exercice 2014 a été établi, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au règlement financier et comptable intérieur du Secrétariat du Médiateur du Grand-Duché de Luxembourg»,

fait siennes les conclusions du réviseur des comptes du Médiateur;

approuve

les comptes de l'exercice 2014 du Médiateur.



(s. Diane Adehm)